

## Termes de référence

<b>Intitulé de la mission</b>	Appui au financement de l'internationalisation des entreprises : renforcement des capacités de l'association tunisienne des investisseurs en capital (ATIC)
<b>Nom du projet</b>	QAWAFEL
<b>Dates d'exécution</b>	JANVIER À AOUT 2026
<b>Nombre de jours estimatif</b>	18 jours d'expertise
<b>Expertise recherchée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EXPERT(E) EN DROIT DES AFFAIRES ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT</li> <li>- EXPERT(E) EN CAPITAL-INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT DE L'INTERNATIONALISATION</li> </ul>

### 1. Contexte du projet

La Tunisie, consciente de la nécessité de diversifier son économie pour assurer une croissance économique durable, s'est fixé l'objectif de soutenir le développement du secteur privé et faire avancer son processus d'intégration économique au reste de l'Afrique. Les TPE/PME tunisiennes jouent un rôle clé dans le développement économique du pays et contribuent à la création d'emplois. Les TPE/PME ont besoin d'accompagnement pour développer une offre de biens et services plus compétitive sur les marchés africains. L'objectif du projet Qawafel est de soutenir l'internationalisation des entreprises tunisiennes souhaitant s'implanter et/ou développer leurs exportations en Afrique, dans quatre pays cibles notamment, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et la République démocratique du Congo, en renforçant l'offre publique et privée des structures d'accompagnement aux entreprises. Le projet se concentre sur cinq secteurs d'activité à fort potentiel d'export pour les entreprises tunisiennes sur le continent africain : l'agroalimentaire, le BTP, la santé et le pharmaceutique, le numérique et l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Qawafel est mis en œuvre par Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale, en collaboration avec le Ministère tunisien de l'Economie et de la Planification (MEP) et le secteur privé. Il est financé par l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) sur une période de 36 mois (mai 2023 – avril 2026). Qawafel intervient dans trois composantes complémentaires :

- **Composante 1 : « Accompagnement de l'internationalisation des entreprises tunisiennes vers le continent africain »** pour renforcer les mécanismes d'accompagnement et les offres de services des structures intermédiaires privées qui ont vocation à soutenir les entreprises et startups tunisiennes dans leur projet d'expansion en Afrique.
- **Composante 2 : « Visibilité et diplomatie économique de la Tunisie sur les marchés prioritaires »** pour améliorer l'attractivité de la Tunisie en tant que destination d'investissement et déployer une stratégie de diplomatie économique active dans les pays africains cibles.
- **Composante 3 : « Cadre réglementaire et institutionnel tunisien »** pour créer un environnement plus propice à l'internationalisation des entreprises en Afrique par la révision de certaines réglementations et la mise en place de mécanismes de dialogue public-privé et de collaborations régionales entre pairs (Tunisie/pays cibles).

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la composante 3 du projet.

## 2. Contexte de la mission

### a. Objectif général

L'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC), fondée dans le cadre de la loi 80-2003, est l'association professionnelle à but non lucratif représentant les acteurs du capital investissement en Tunisie (Sociétés d'Investissement à Capital Risque - SICARs, et Sociétés de gestion de Fonds Communs de Placement à Risque - FCPR). Elle joue un rôle d'interlocuteur auprès des partenaires institutionnels publics et financiers, et œuvre à la promotion du capital investissement en Tunisie. Ses principales missions sont les suivantes :

- Représenter la profession du Capital Investissement auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux ;
- Promouvoir et développer le métier de capital investissement en Tunisie ;
- Appuyer et participer à l'élaboration des règles juridiques encadrant la profession ;
- Organiser des cycles de formation afin de renforcer les capacités des professionnels du secteur ;
- Veiller au respect des règles de bonnes pratiques et de bonne gouvernance par ses membres conformément à la charte professionnelle de l'association.

La présente mission s'inscrit dans le cadre des priorités nationales de la Tunisie en matière d'internationalisation des entreprises et d'intégration régionale. L'ATIC a ainsi sollicité l'assistance technique du projet Qawafel pour renforcer le rôle du capital-investissement dans le développement de solutions de financement, adaptées aux besoins des entreprises tunisiennes souhaitant s'internationaliser.

### b. Objectifs spécifiques

Le prestataire accompagnera l'ATIC dans la mise en place d'un programme structuré autour de deux axes principaux, chacun comprenant plusieurs activités spécifiques :

#### 1. Cadre réglementaire

En tant qu'organisation représentative des professionnels du capital-investissement en Tunisie et interlocuteur auprès des pouvoirs publics, l'ATIC joue un rôle clé dans l'amélioration de l'environnement réglementaire. Cet axe vise à favoriser le dialogue entre les acteurs institutionnels et financiers, et à capitaliser sur les expériences régionales pour identifier les leviers d'amélioration du cadre réglementaire et opérationnel en Tunisie.

Le prestataire réalisera les activités suivantes :

- Réaliser une analyse comparative (benchmark) des cadres réglementaires et des pratiques de financement de l'internationalisation dans des pays de référence (notamment la Jordanie et l'Égypte). Cette analyse mettra en évidence les réformes et dispositifs ayant favorisé le développement international des entreprises, ainsi que les retombées positives sur la croissance économique nationale.
- Préparer et animer un atelier de travail conjoint réunissant la Banque Centrale de Tunisie (BCT) et l'ATIC afin de partager les résultats du benchmark, d'échanger sur les enjeux de réforme et de formuler collectivement les pistes d'amélioration du cadre réglementaire tunisien.
- Produire une synthèse des échanges et recommandations issues de l'atelier à destination de l'ATIC, de la BCT et des partenaires institutionnels. Ces recommandations co-construites, seront (ré)utilisables dans le cadre du rôle de plaidoyer de l'ATIC.

## 2. Renforcement des capacités

Cet axe vise à approfondir les compétences des professionnels du capital-investissement sur les contextes économiques, juridiques et financiers des marchés ciblés par le projet Qawafel (Mauritanie, Sénégal, République démocratique du Congo, Kenya). Cette montée en compétences s'inscrit dans la vision de l'ATIC de doter ses membres des outils nécessaires pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'expansion de manière éclairée.

Le prestataire réalisera les activités suivantes :

- Élaborer des fiches pays synthétiques présentant les principales informations juridiques, financières et économiques sur les marchés cibles, afin de faciliter la prise de décision des investisseurs (le contenu des fiches pays sera précisé lors des réunions de cadrage avec l'ATIC) ;
- Concevoir une formation spécialisée sur les enjeux de l'internationalisation, en collaboration avec l'ATIC, couvrant notamment les thématiques suivantes :
  - Mécanismes d'entrée sur les marchés ;
  - Analyse et structuration de projets internationaux ;
  - Gestion des risques internationaux ;
  - Réglementation des changes ;
  - Règles applicables dans le cadre de la ZLECAF et du COMESA.
- Animer une formation auprès d'un maximum de 25 professionnels membres de l'ATIC. La durée de la formation ne devra pas excéder 3 jours.

## 3. **Méthodologie de la mission**

Le prestataire mobilisera un ou deux experts, pouvant respectivement intervenir sur un axe spécifique, et mènera à bien cette mission en coordination étroite avec l'ATIC et le projet Qawafel. Le calendrier détaillé des activités et la méthodologie de mise en œuvre des axes seront proposés par le prestataire, et validés conjointement avec l'ATIC et le projet Qawafel. Le prestataire devra justifier l'articulation choisie entre les axes, en tenant compte de leur complémentarité et de la cohérence globale de l'assistance technique.

#### 4. Tâches à réaliser et les livrables de la mission

Pour atteindre l'objectif et les résultats de la mission, les tâches suivantes devront être menées :

N°	Activités	Livrables	H/J
<b>Phase de cadrage</b>			
1	Tenir des réunions de cadrage avec l'ATIC et le projet Qawafel (à distance ou en présentiel)	Compte rendu ou synthèse des échanges	1
2	Produire une note méthodologique et un chronogramme de la mission	Note méthodologique et un chronogramme détaillés par lot	1
<b>Axe 1 – Cadre réglementaire</b>			
3	Réaliser un benchmark sur les dispositifs de financement et cadres réglementaires dans des pays de référence	Note de benchmark synthétique (analyse des bonnes pratiques et enseignements pour la Tunisie)	3
4	Préparer, organiser et animer un atelier de travail avec l'ATIC et la BCT	Document structuré : synthèse exécutive, compte rendu de l'atelier et recommandations priorisées	4
5	Produire une synthèse des recommandations issues du benchmark et de l'atelier		
<b>Axe 2 – Renforcement des capacités</b>			
6	Élaborer des fiches pays synthétiques (juridique, financier, économique)	4 fiches pays synthétiques, format concis et visuel	3
7	Concevoir une formation spécialisée sur l'internationalisation	Plan de formation (contenu, objectifs, agenda) + supports de la formation	3
8	Animer la formation auprès d'un maximum de 25 professionnels	Supports d'intervention, fiches d'évaluation de la formation auprès des participants	3
<b>Nombre total des jours (à titre indicatif)</b>			<b>18</b>

Les livrables de la mission seront à discuter et à valider en parfaite collaboration avec l'ATIC et le projet Qawafel. Chaque partie fera l'objet d'une validation :

- 1<sup>ère</sup> ébauche proposée par le prestataire ;
- 2<sup>ème</sup> ébauche intégrant les commentaires ;
- version finale validée par le projet Qawafel.

Le calendrier de remise des livrables sera discuté et validé lors des réunions de cadrage avec l'ATIC et le projet Qawafel.

#### 5. Calendrier prévisionnel et lieux d'exécution de la mission

La mission se déroulera sur la période de janvier à août 2026, avec un total de 18 jours de travail. L'ensemble de la mission sera réalisé depuis Tunis, avec des échanges en présentiel et/ou à distance.

## 6. Profil recherché

Pour chaque axe d'intervention ou lot, les soumissionnaires devront fournir des experts répondant aux critères fixés ci-dessous :

### Expert n°1 – Axe 1 : Cadre réglementaire

- Diplôme universitaire en droit des affaires, droit économique ou droit international ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 à 10 ans dans l'analyse ou la réforme de cadres juridiques et réglementaires liés à l'investissement, aux marchés financiers ou au commerce international ;
- Excellente connaissance du cadre réglementaire tunisien du capital-investissement et des dispositifs publics d'appui à l'investissement ;
- Expérience confirmée dans la formulation de recommandations juridiques et la rédaction de notes de plaidoyer à destination des décideurs publics ;
- Bonne compréhension des mécanismes de financement et des enjeux de l'internationalisation des entreprises tunisiennes ;
- Une expérience préalable dans le cadre de projets de coopération internationale ou d'assistance technique est souhaitable ;
- Maîtrise du français exigé ; la maîtrise de l'arabe constitue un atout.

### Expert n°2 – Axe 2 : Renforcement des capacités

- Diplôme universitaire en finance, économie ou commerce international ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le capital-investissement ;
- Expérience professionnelle dans l'accompagnement de PME à l'international, et en particulier vers les marchés du continent africain ;
- Bonne connaissance des mécanismes de financement publics et privés en Tunisie et des dispositifs régionaux (ZLECAF, COMESA, etc.) ;
- Expérience en conception et animation de formations auprès d'acteurs économiques ou financiers ;
- Maîtrise du français exigée ; la maîtrise de l'arabe constitue un atout.

## 7. Documents constitutifs de l'offre

Les prestataires intéressés devront soumettre une offre incluant les éléments suivants :

- Une présentation du prestataire et les CV des experts mobilisés ;
- Justification d'enregistrement au registre national des entreprises (RNE, K-bis ou équivalent)
- Une offre technique ;
- Une offre financière détaillée en euros ou dinars tunisiens de la mission.